



Chœur du CO de Riaz 2025 – 2026

Inscription

Chers Parents,
Chers Élèves,

Les élèves du CO de Riaz peuvent vivre une expérience musicale unique en participant au chœur de l'école. Chaque année, ils préparent un concert de grande envergure. Ainsi, ils peuvent découvrir un répertoire choral plus riche que pendant le cours de musique et développent également leur talent de choriste. C'est l'occasion, pour eux, de vivre et de faire partager des émotions musicales intenses, tout en donnant une chance au terreau choral fribourgeois de se renouveler.

C'est à vous, maintenant, chers élèves, de prendre la relève de cette belle tradition vocale et d'être les interprètes des prochains **concerts qui auront lieu les 25 et 26 juin 2026**. Le chœur se produira également durant l'année lors des fêtes internes à l'école. Un récapitulatif des dates des événements connus à ce jour se trouve à la fin de ce document.

Organisation du chœur

Au vu du nombre d'élèves attendus, ceux-ci seront répartis en deux groupes pour les répétitions hebdomadaires et réunis lors des répétitions extraordinaires et des concerts bien évidemment.

Répétitions hebdomadaires

L'élève choisit son jour de répétition (qui sera valable toute l'année scolaire) entre les deux propositions suivantes :

- les MARDIS de 11h45 à 12h35 en MU2
- OU
- les JEUDIS de 11h45 à 12h35 en MU2

Je me réserve le droit de changer le jour d'inscription de certains élèves, dans le cas où les groupes seraient fortement déséquilibrés.

Le chœur du CO **pour les élèves de 9^H-10^H** est considéré comme une **activité facultative**, c'est-à-dire que l'élève y participe en plus du cours de musique hebdomadaire de sa classe.

Le chœur du CO **pour les élèves de 11^H** est considéré comme un **cours optionnel**, c'est-à-dire que l'élève a le choix entre le cours de musique en classe et la participation au chœur. D'un point de vue organisationnel, cela signifie que l'élève qui choisit de s'inscrire au chœur se rend à l'étude au moment où ses camarades de classe se rendent au cours de musique mentionné dans l'horaire. Le choix du chœur n'engendre donc pas de charge de travail supplémentaire.

Chaque élève participe au premier cours de musique avec sa classe. De plus, il peut se rendre à l'étude seulement lorsqu'il a rendu son contrat d'inscription papier signé.

Inscription

Pour être inscrit au chœur, l'élève doit avoir rempli **deux** documents :

1. **Le formulaire d'inscription en ligne**, d'ici le jeudi 11 septembre 19h00, via le QR code suivant :



2. **Le contrat papier signé** au préalable par lui-même et par ses parents. Le contrat est à rendre à l'enseignant de musique de la classe, lors du deuxième cours de musique de l'année (ou, au plus tard, le JE 11 septembre). **Chaque élève de 11^H participe aux cours de musique avec sa classe tant qu'il n'a pas rendu son contrat papier signé.** Une fois le contrat rendu, il pourra rejoindre la salle d'étude.

Afin de mener à bien ce projet musical et de réunir tous les chanteurs et chanteuses du chœur du CO de Riaz, nous aurons un mercredi soir et deux samedis matin de travail sur l'année. Les autres répétitions d'ensemble auront lieu sur temps scolaire.

Une courte séance d'information obligatoire pour tout élève intéressé à s'inscrire au chœur aura lieu le lundi 8 septembre à 9h50 (en début de récréation) en MU1.

Je reste également à disposition pour tout renseignement si vous souhaitez me contacter personnellement ; vous trouverez mes coordonnées dans la signature de cette lettre. Merci de prêter une attention toute particulière aux informations importantes qui se trouvent à la suite de ce document.

Je me réjouis de vivre ce projet musical avec vous et vous souhaite, chers Parents, chers Élèves, une agréable et enrichissante année scolaire !

Marie Ruffieux
Directrice du chœur
marie.ruffieux@edufr.ch
079 743 51 34

Dates à copier dans l'agenda de l'élève ET l'agenda familial (sous réserve de modifications)

Date	Heure	Lieu	Événement
MA 2 décembre 2025	08h11 à 11h41	Aula CO de Riaz	Répétition (dans le cadre d'une journée musicale au CO)
Mercredi 4 février 2026	16h15 à 18h15	Aula CO de Riaz	Répétition extraordinaire n°1
Samedi 28 mars 2026	09h00 à 12h00	Aula CO de Riaz	Répétition extraordinaire n°2 (avec les 3 CO)
Samedi 25 mai 2026	09h00 à 11h30	À définir	Répétition extraordinaire n°3
ME 6 mai 2026	08h11 à 11h41	À définir	Répétition (dans le cadre d'une journée musicale au CO)
MA 23 juin 2026	En matinée	Aula CO de Riaz	Répétition avec pianiste
ME 24 juin 2026	En matinée	À définir	Répétition générale n°1
JE 25 juin 2026	En matinée	À définir	Répétition générale n°2
JE 25 juin 2026	17h00 à 21h30	Église Saint-Pierre-aux-Liens, Bulle	Concert annuel n°1
VE 26 juin 2026	17h00 à 21h30	Église Saint-Pierre-aux-Liens, Bulle	Concert annuel n°2
JE 9 juillet 2026	À définir	À définir	Clôture des 9 ^H -10 ^H
VE 10 juillet 2026	À définir	À définir	Clôture des 11 ^H

Veuillez noter qu'il ne sera pas accordé de jour Joker sur un jour de prestation ou de répétition générale. Les demandes d'absence pour les répétitions extraordinaires doivent être effectuées une semaine avant auprès de la direction.

Résumé des tâches et délais

	Tâches / informations	Délai
1	Relever les dates importantes dans son propre agenda ET dans l'agenda de la famille.	Dès la réception de cette lettre.
2	Compléter le formulaire d'inscription en ligne concernant le chœur (QR code).	Jusqu'au jeudi 11 septembre, 19h, dernier délai
3	Rendre le contrat d'inscription papier ci-joint complété et signé.	Lors du 2 ^e cours de musique de la classe ou au plus tard le JE 11 septembre.
4	Se rendre à la séance d'informations.	Lundi 8 septembre à 9h50 en salle MU1
5	Venir à la première répétition avec un stylo et un crayon à papier .	Mardi 16 septembre à 11h45 ou jeudi 18 septembre à 11h45 en MU2

CONTRAT

à compléter et à retourner à l'enseignant-e de musique de sa classe
au plus tard lors du deuxième cours de musique

À l'attention de l'élève :

Je m'inscris au chœur du CO de Riaz et m'engage à avoir une attitude positive au sein de cet ensemble et à être présent-e aux répétitions hebdomadaires, aux répétitions qui auront lieu cinq fois une demi-journée durant l'année (deux fois sur temps scolaire en accord avec la direction et deux fois un samedi matin et une fois un mercredi soir) ainsi qu'aux deux concerts du mois de juin 2026 (ou aux autres prestations en cas de modifications) et aux prestations de clôtures du 9 et 10 juillet 2026.

J'ai complété le formulaire d'inscription en ligne via le QR code.

Je préfère venir à la répétition : ☐ le mardi à 11h45 ☐ le jeudi à 11h45

J'ai une raison valable : _____

Si je suis dans le groupe du mardi	Si je suis dans le groupe du jeudi
Je suis déjà inscrit-e au repas de l'école le mardi : ☐ oui ☐ non Si oui, à quel service (heure) ? _____	Je suis déjà inscrit-e au repas de l'école le jeudi : ☐ oui ☐ non Si oui, à quel service (heure) ? _____
Je dois m'inscrire au repas de l'école le mardi à 12h35 : ☐ oui ☐ non	Je dois m'inscrire au repas de l'école le jeudi à 12h35 : ☐ oui ☐ non

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Signature de l'élève : _____

À l'attention des parents :

Nous certifions avoir pris connaissance des informations concernant le chœur du CO de Riaz et nous attestons que notre fils-fille participera durant l'année scolaire 2025-2026 aux activités du chœur.

Date : _____ Signature des parents _____